

**C.C.A.S DE
SAINT PIERRE
EN
FAUCIGNY
(Haute-Savoie)**

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



Nombre de Conseillers :

en exercice 9

présents 7

votants 8

l'an deux mille vingt trois ----

le vingt septembre à dix-sept heures

le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY (74)

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Gaillard Marin, Président du CCAS.

Date de convocation : 7 septembre 2023

OBJET :

Subvention 2023 à la
SADVA

PRESENTS : M. ETIENNE

Mmes PAGET, BURNIER, BOCHATAY, ESPINASSE, VAUDEY,
RANGHIERO

ABSENTS REPRESENTES : / Mme MICHEL donne procuration à Mme PAGET

ABSENTS : M. GAILLARD

Sur proposition du Président et suite à la demande formulée par la SADVA (Services A Domicile de la Vallée de l'Arve), le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

➤ DECIDE de verser à la SADVA une subvention de fonctionnement de 2 000,00€ pour l'année 2023.

Certifié exécutoire

Reçu en Sous-Préfecture

le : 22/09/2023

Affiché le : 22/09/2023

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Vice-Président du C.C.A.S.

Eddi ETIENNE

